

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PANJAS**

SEANCE DU JEUDI 8 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le huit avril à vingt heures trente, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au nombre fixé par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie Claude Mauras, maire.

Étaient présents : Mesdames Béatrice LABORDE, Régine LARTIGOLLE, Marie Claude MAURAS, Ginette OYARBIDE, Béatrice RANDE, Chantal RANDE et Messieurs Daniel CAZADIS, Vincent RANDE, Pascal TROTTA, Willy SZÜCS et Patrick FERRER a donné pouvoir à Willy SZÜCS.

Était excusé : Patrick FERRER

**APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE ET LE BUDGET
ANNEXE DU LOTISSEMENT
2021-13**

Madame le Maire présente le budget primitif de la commune.

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2021 de la commune qui s'équilibre comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	717 625,50	717 625,50
Section d'investissement	1 057 451,88	1 057 451,88
Total	1 775 077.38	1 775 077.38

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2021 du Lotissement qui s'équilibre comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement :	80 063,38 €
Dépenses et recettes d'investissement :	129 174,49 €
Total	209 237,87 €

Le Conseil Municipal, vu le projet de budget primitif 2021, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve le budget primitif de la Commune et du Lotissement qui s'équilibre comme ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

Le Maire
Marie Claude Mauras


